

MAIRIE DE CLAVILLE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard THÉBAUD, Maire.

Etaient Présents : M. THÉBAUD, Maire, Mme GAUTHIER, M. LE SOUT, Mme RIBEAUCOUP, M. ERNAULT, Adjoint, Mme PRÉVOST, M. LACOUR M. PERRIER, Mme TARDIVEL, Mme MONGELLAZ, M. GABON, Mme CANEL.

Absents excusés : M. ETIENNE, Mme BENZAÏR, M. MARTIN.

Secrétaire de séance : M. GABON Alexandre

Ordre du jour :

- 1) Désignation du correspondant défense,
- 2) Devis maçonnerie,
- 3) Devis supplémentaire éclairage stade de football,
- 4) Devis trottoirs,
- 5) SIEGE : programmation 2027,
- 6) Tribunes football,
- 7) Questions diverses.

Le compte-rendu de la précédente séance de conseil est approuvé à l'unanimité.

1) Désignation du correspondant défense

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de désigner un correspondant défense.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne M. PERRIER Sébastien correspondant défense de la commune de Claville.

2) Devis maçonnerie

Monsieur le Maire présente un devis de divers travaux de maçonnerie au niveau de l'allée de l'école et du local poubelles de la salle des fêtes.

Après discussion, ce point est reporté au prochain conseil municipal.

3) Devis complémentaire éclairage stade de football

Monsieur le Maire présente le devis modifié de la partie maçonnerie de l'éclairage du stade de football.

Des travaux imprévus sont nécessaires pour finaliser la pose des fourreaux portant le montant du devis à 6.195€ HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ces travaux portant le devis à 6.195€ HT et autorise le maire ou un adjoint à signer les documents relatifs à ce dossier.

4) Devis trottoirs

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise GUERIN TP pour la réfection de trottoirs dans la commune :

- Rue de Dupont de l'Eure : 11.272,50€ HT
- Impasse du Chemin de la Messe : 12.159,62€ HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ces devis et autorise le maire ou un adjoint à signer les documents relatifs à ces dossiers.

5) SIEGE : programmation 2027

Monsieur le Maire informe de la nécessité de programmer les travaux d'amélioration du réseau électrique et de l'éclairage public pour l'année 2027 gérés par le SIEGE.

Il est proposé :

- 1 / Effacement des réseaux : Beauséjour
- 2 / Effacement des réseaux : Rue du Champ Poulain et Impasse du Champ Poulain

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ces propositions et autorise l'inscription de ces travaux au programme 2027 du SIEGE.

6) Tribunes football

Monsieur le Maire présente un devis pour des tribunes découvertes à 5.491,94€ HT.

Après discussion, il semble intéressant de voir pour des tribunes couvertes.

7) Devis isolation thermique verrière école

Monsieur le Maire présente le devis actualisé de l'entreprise CMI pour l'isolation thermique de la verrière de l'école.

Le montant du devis actualisé est de 21.765,24€ HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce devis et autorise le maire ou un adjoint à signer les documents relatifs à ce dossier.

8) Questions diverses

Monsieur le Maire informe de la rencontre avec Monsieur MATTEI de Team Réseaux qui propose un dispositif qui permet d'améliorer la gestion des armoires électriques de l'éclairage public.

Le coût de ce dispositif est évalué à 3.000/4.000€

Dans le cadre de la canicule, la Préfecture a fait savoir aux mairies qu'EDF propose des aides à l'installation d'équipements de rafraîchissement pour les écoles. Une étude va être faite afin de solliciter les aides financières auprès d'EDF.

Vu par nous Gérard THÉBAUD, Maire de la commune de Claville pour être affiché le 20 juillet 2026, à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Gérard THÉBAUD,
Maire de Claville.